



SEMENCES & AGRICULTURE BIOLOGIQUE

9 octobre 2009, Guichen
Salon la terre est notre métier



Frédéric REY

Commission semences et Plants ITAB

Institut Technique de l'Agriculture Biologique



1. Qu'est-ce que l'ITAB ?



Association loi 1901 créée en 1982

Mission :

- **coordonner à l'échelle nationale** l'ensemble des recherches et expérimentations appliquées à l'agriculture biologique
- **promouvoir** les résultats de ces recherches, les avancées techniques, les savoir-faire et les innovations mis en œuvre par l'agriculture biologique.

Domaines d'intervention :

- **Maraîchage**
- Grandes cultures
- Cultures pérennes : Viticulture & Arbo
- Elevage
- **Semences et plants**
- Agronomie et systèmes de production
- Santé des plantes et animaux
- Transformation et qualité des produits

Revue

Alter-Agri



Une coordination nationale au service de la filière biologique



* Groupements d'agriculteurs, chambres d'agriculture

** Recherche publique et privée, Instituts techniques, fermes expérimentales...



Commission semences & plants ITAB

Objectif : mutualiser les expériences et les compétences pour développer un gamme de semences biologiques diversifiée et adaptée :

1. Rechercher et sélectionner des variétés et des ressources génétiques adaptées (criblage variétal, programmes de sélection formels et informels, techniques de sélection et AB, lien européen, évolutions réglementaires)
2. Développer les techniques de multiplication
3. Améliorer la qualité sanitaire des semences bio
4. Développer l'offre en semences bio, expertise



Sommaire

Partie 1 - Contexte des semences biologiques

Partie 2 - Perspectives, sélection pour l'AB...





Partie 1 : contexte



ITAB Institut Technique de
l'Agriculture Biologique

7



Sommaire partie 1

1. Qu'est-ce qu'une semence bio ?
2. Gestion des dérogations
3. Etat des lieux de la filière semence bio
4. Verrous et leviers
5. Intérêts de développer la filière



ITAB Institut Technique de
l'Agriculture Biologique

8

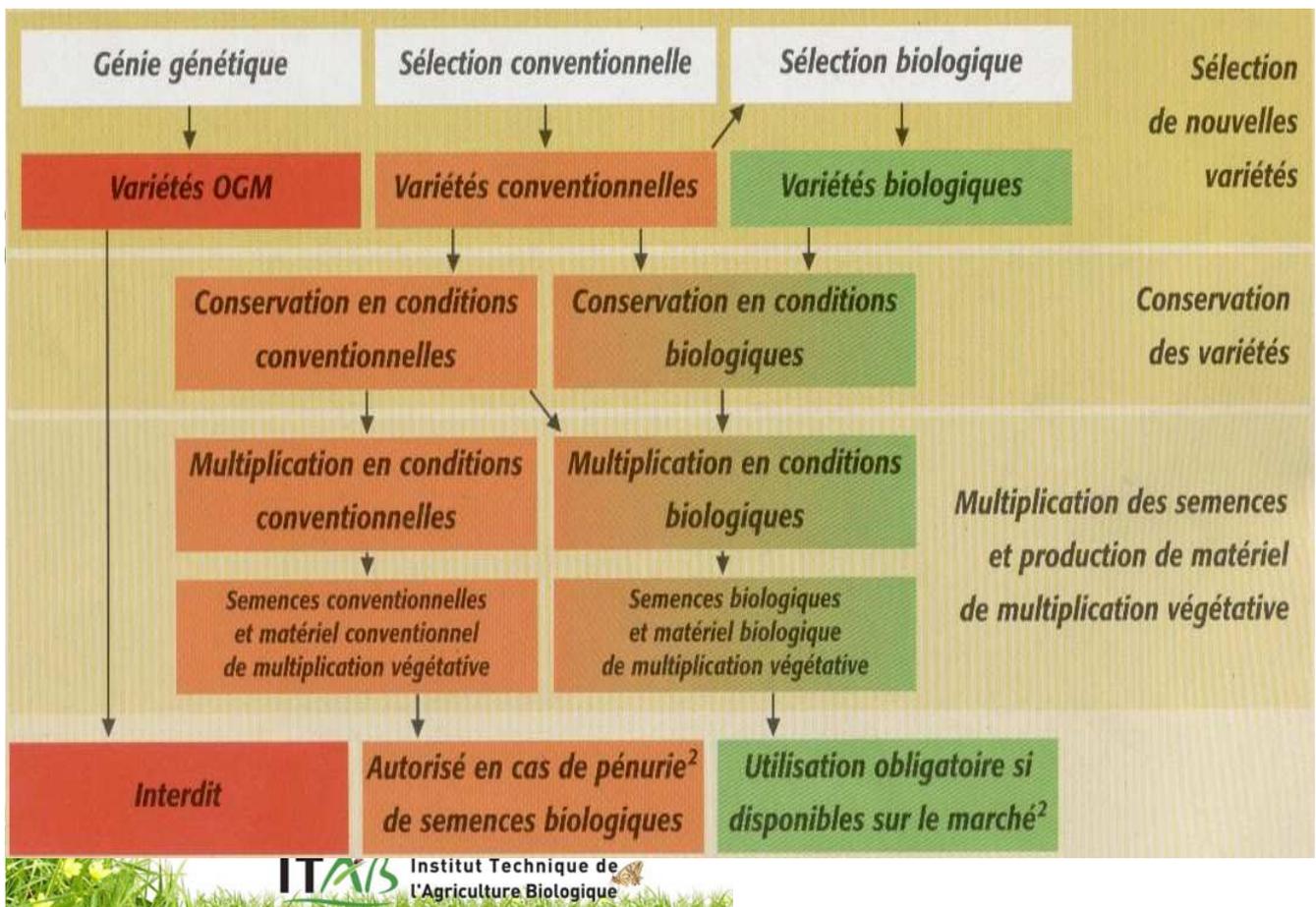
1. Qu'est-ce qu'une semences bio ?

Semences biologiques

- **Le règlement européen 1452/2003** : les **semences** et matériels de reproduction végétative utilisés par les producteurs bio **doivent être biologiques**. Il prévoit que **des dérogations** pour des semences conventionnelles non traitées sont possibles dans certains cas.

*Même type de provision dans les cahiers de charges bio public et privés **ailleurs dans le monde** sous réserve de variétés adaptées et de qualité disponibles en bio (ce qui est parfois loin d'être le cas).*

- **Qu'est-ce qu'une semence bio ?** Il s'agit d'une semence dont le porte-graine ou la plante parentale (matériel de reproduction végétative), ont été **produits conformément aux règles de l'AB pendant au moins une génération** ou, s'il s'agit de cultures pérennes, deux saisons de végétation (*UE 834/2007*).



2. Gestion des dérogations

Offre et demande en semences biologiques

Offre disponible : base de donnée

www.semences-biologiques.org

49 610 visites en 2008 (/12 000 producteurs);

88 fournisseurs référencés, dont 33 en potagères;

Ex. : 700 variétés potagères



Demande : Évaluation via les synthèses annuelles des demandes de dérogations pour des semences conventionnelles non traitées

2. Gestion des dérogations

En France

- Liste des 'autorisations générales'
- Liste 'normale' : offre existante mais considérée comme non suffisante, dérogations possibles
- Liste 'écran d'alerte'
- Liste 'Hors dérogation' :

Cardon ; Céleri rave (à l'exception des semences enrobées ou prégermées) ; Chicorée scarole de plein champ ; Concombre type hollandais ; Cornichon lisse ou épineux ; Endive (Chicorée witloof) ; Fève ; Laitue batavia de plein champ ; Laitue romaine de plein champ ; Maïs ; Persil commun et frisé (à l'exception des semences prégermées) ; Poireau op (= non hybride) ; Radis rond rouge

Rapport Annuel à la commission européenne (dispo sur www.semences-biologiques.org).

2. Gestion des dérogations

En Europe:

- Bases existantes dans chaque pays, mais mise à jour plus ou moins efficace;
- Plus **haut taux d'utilisation des semences bio** = pays d'Europe du nord-ouest : Suisse, Pays bas, Autriche, Allemagne, Angleterre...
- De nombreux pays utilisent la même base : **www.organicXseed.com**
- Pas d'**Annexe 1** (par espèce) envisagée à moyen terme
- **Catégories comparables à la France par groupes variétaux** (en HD : Suisse 239, Pays Bas 79, France 18)



3. Etat des lieux

- **Part d'utilisation des semences bio** (estimation car données non connues) :
 - 80 à 100 % chez les maraichers diversifiés
 - 20 à 50 % chez les légumiers
- **Variétés utilisées** par les producteurs bio : variable en fonction du système de production



3. Etat des lieux



Constats :

-Une offre qui globalement s'améliore (*plus de fournisseurs, plus de variétés référencées*), reflétée par le site www.semences-biologiques.org

mais

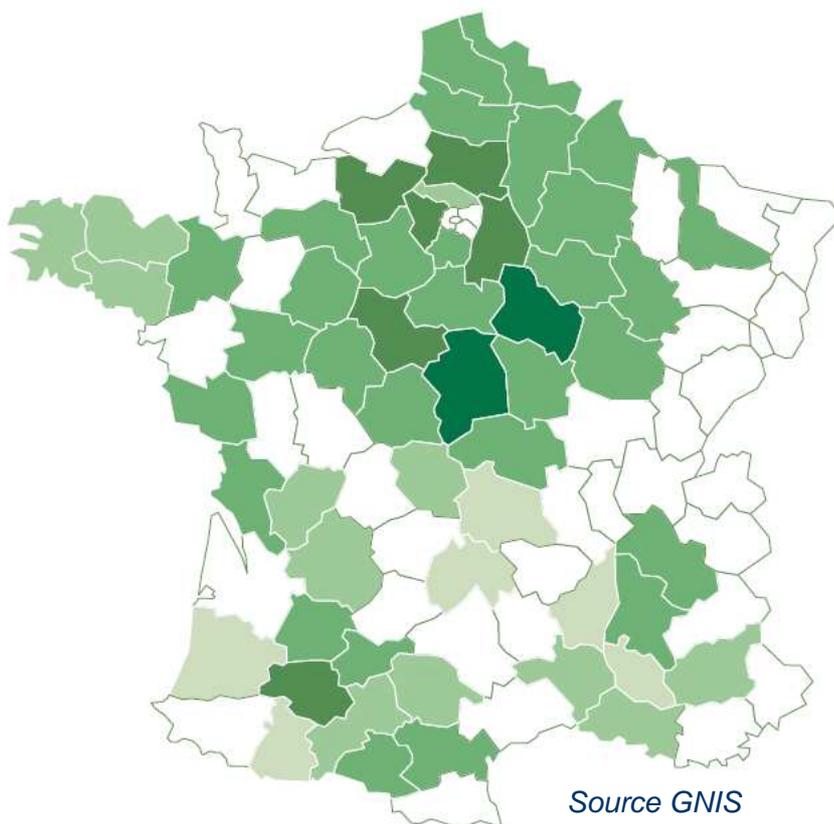
- Une augmentation du nombre de dérogation.
- Des surfaces en multiplication de semences biologiques qui évoluent peu.

Quels causes au-delà des raisons climatiques ?



15

Surfaces en production AB par département
(récolte 2008)



La surface de production de semences biologiques a atteint **2 518 hectares** en 2008. Près de **130 variétés** différentes de grandes cultures sont disponibles en agriculture bio.

SURFACES (HA)

CÉRÉALES À PAILLE	1 427
FOURRAGÈRES ET GAZON	540
LIN ET CHANVRE	20
MAÏS ET SORGHO	24
OLÉAGINEUX	64
POMMES DE TERRE	92
POTAGÈRES ET FLORALES	102
PROTÉAGINEUX	249
TOTAL	2 518

de 200 à 300 ha
de 100 à 200 ha
de 10 à 100 ha
de 1 à 10 ha
moins de 1 ha

Source GNIS

4. Verrous et Leviers

1. Spécificités du marché des semences biologiques

Les semences produites dans un itinéraire agrobiologique doivent répondre :

- **aux règles du label de qualité biologique** (obligation de moyens)
- **aux règles spécifiques de la production de semences** (obligation de résultat, agréage du lot).

+

Demande différente selon le type de marché (*circuit court / long*) et les conditions pédoclimatiques : besoin **large gamme variétale** pour un marché étroit (*Gestion de petits lots, peu/pas d'économie d'échelle*).



Conséquences économiques (rentabilité).
Bilan : **une offre insuffisante en quantité et en diversité.**

4. Verrous et Leviers

2. Connaissance imparfaite des besoins

Connaissance imparfaite des variétés demandées par les producteurs.
Non connaissance du taux réel d'utilisation des semences biologiques
(uniquement nombre de dérogations connu, parfois des volumes)

➤ *Projet envisagé avec l'Agence Bio*

3. Différents niveaux d'engagement des semenciers

Trois **niveaux d'engagements** des entreprises semencières :

1. celles qui ont développé une gamme conséquente en bio ou 100% bio
2. celles qui s'engagent plus timidement
3. celles qui ne souhaitent pas développer de gamme bio

4. Verrous et Leviers

4. Surcout des semences biologiques / NT

5. Qualité des semences biologiques

Norme carie, contaminations OGM... des problèmes ponctuels en potagères.

> *Projet en cours sur la carie, à développer sur les potagères*

6. Manque de multiplicateurs de semences biologiques

Peu de références techniques et économiques, peu de producteurs spécialisés (manque de producteurs bio en général et particulièrement en semence (part de risque))...

> *Travaux Fnams/Itab sur la gestion du désherbage, publication de plusieurs fiches techniques (cf .site Itab)*

4. Verrous et Leviers

7. Besoin de variétés adaptées à l'AB

Contexte spécifique de production, attentes particulières, critères spécifiques.

➤ *Développé en Partie 2 de l'exposé*

8. Problèmes d'inscription des variétés pour l'AB

Méthodologie à adapter.

Coût de l'inscription au regard du marché correspondant.

Cadre juridique à définir pour une meilleure conservation et valorisation de la biodiversité cultivée.

> *Développé en Partie 2 de l'exposé (des évolutions en cours)*

5. Intérêt de développer la filière

- 
- **Préserver l'intégrité et la crédibilité** de l'agriculture biologique qui ne doit pas être tributaire de l'agriculture conventionnelle pour la production de semences (*assurer au consommateur qu'un produit est totalement bio, de la graine à l'assiette*).
 - **Permettre le développement d'une filière spécifique:**
 - Une multiplication de semences bio
 - Des traitements de semences, enrobages & priming bio.
 - Une **sélection adaptée** avec des critères spécifiques et des méthodes de sélection compatibles avec les principes de l'AB.

L'objectif, à terme, est avoir une offre satisfaisant au mieux les attentes et besoins des producteurs biologiques.

